

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU HANDBALL CLUB PAYS VIENNOIS

Date : dimanche 30/06/19, 11h

Lieu : Gymnase Georges Brassens, Pont-Evêque

COMPTE RENDU

127 membres licenciés au club pour la saison 2018/2019

41 membres présents ou représentés pour l'AG => 32 % : quorum atteint

Présence d'André Armanet (président de l'OMS) et de 2 représentants de la mairie de Pont-Evêque

1/ Rapport moral du Président (Nicolas Carreres)

Nous sommes à l'issue de la première année de mandature du nouveau bureau qui a repris le club de façon tardive en juin 2018. Des erreurs ont été commises mais ont permis d'apprendre au fur et à mesure.

Pour la nouvelle saison qui s'annonce, une planification annuelle va être mise en place afin que tous les acteurs du club puissent s'y retrouver plus facilement et s'organiser en conséquence.

La saison qui vient de s'écouler a été très riche sur le plan sportif et la suivante s'annonce également prometteuse.

Beaucoup de nouveaux projets devraient voir le jour :

- Intégrer plus de nouveaux joueurs résidant à Pont-Evêque afin d'avoir une attache locale plus importante autour de notre gymnase principal.
- Mise en place d'une entente avec la section féminine d'Echallas afin que nos jeunes joueuses puissent continuer à apprendre le handball dans de bonnes conditions sans être pénalisées par un manque d'effectif. De bonnes relations ont d'ores et déjà été établies durant cette fin de saison et les choses devraient se concrétiser durant l'été pour être effectives dès la reprise.
- Renforcement des liens avec le handball loisir afin de parler d'une seule voix.
- Refonte globale de notre stratégie de sponsoring.

Vote du rapport moral : adopté à l'unanimité

2/ Approbation des comptes 2018 et présentation du budget 2019 (Hélène Rival)

RESULTAT EXERCICE 2018/2019

CHARGES	MONTANT EN EUROS	PRODUITS	MONTANT EN EUROS
60 - Achat	3 828,11 €	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	4 674,00 €
Achats d'études et de prestations de services	- €	Prestation de services (Mise à dispo B.J.)	1 650,00 €
Achats non stockés de matières et de fournitures	2 645,34 €	Vente de marchandises (Boutique)	2 504,00 €
Fourniture d'entretien et de bureau	- €	Produits des activités annexes (Stage)	520,00 €
Fourniture d'atelier ou d'activité	1 025,35 €		
Autres achats (boisson/alimentation)	157,42 €		
61 - Services extérieurs	99,48 €	74- Subventions d'exploitation	9 638,00 €
Sous traitance générale	- €	État:	
Locations	- €	CNDS	2 500,00 €
Entretien et réparation	- €	Chèque Vacances/sports	99,00 €
Assurance	99,48 €	Région(s):	
Documentation	- €	Conseil Régional - Pass' Region	240,00 €
Divers	- €	Jeunesse et Sport	1 500,00 €
		Departement(s):	
62 - Autres services extérieurs	3 041,69 €	Département Isere - chèque Pack loisir	339,00 €
Frais Arbitrages	1 585,88 €		
Missions et réceptions	127,00 €	Communes	
Abandon de créances bénévoles	1 229,16 €	Ville de Vienne	4 800,00 €
Frais postaux et de télécommunications	5,92 €	Pont-Evêque	160,00 €
Services bancaires, autres	93,73 €	OMS (exceptionnelle)	- €
63 - Impôts et taxes	- €	Autres recettes précisez	- €
Impôts et taxes sur rémunération	- €		
Autres impôts et taxes	- €		
64- Charges de personnel	7 082,24 €	75 - Autres produits de gestion courante	11 269,16 €

Rémunération des personnels,	5 705,19 €	Dont cotisations	10 040,00 €
Charges sociales,	1 220,05 €	Dons- Abandon de créances bénévoles	1 229,16 €
Autres charges de personnel	157,00 €	Sponsoring	- €
65- Autres charges de gestion courante	9 051,00 €	76 - Produits financiers	- €
Règlement licences à la LLHB et comité	7 856,00 €		
Engagement des équipes	1 105,00 €		
Formation Arbitrage	55,00 €		
Autres (Réaffiliation OMS Vienne)	35,00 €		
66- Charges financières	- €	77 - Produits exceptionnels	- €
		Recette buvette tournoi club juin 2017	- €
		Remboursement urssaf suite erreur taux AT	- €
67- Charges exceptionnelles	2 585,00 €	78 - Reprises sur amortissements et provisions	- €
"68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement) "	- €	79 - transfert de charges	- €
TOTAL DES CHARGES PRÉVISIONNELLES		TOTAL DES PRODUITS PRÉVISIONNELS	
86- Emplois des contributions volontaires en nature	8 876,00 €	"87 - Contributions volontaires en nature"	8 876,00 €
Secours en nature	- €	Bénévolat	7 560,00 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	1 316,00 €	Prestations en nature	1 316,00 €
Personnel bénévole	7 560,00 €	Dons en nature	- €
TOTAL DES CHARGES	34 563,52 €	TOTAL DES PRODUITS	34 457,16 €
RESULTAT NET	-106,36 €		

Résultat quasi équilibré pour cette saison, léger déficit de 106.36 €

Charges :

- Changement disque dur de l'ordinateur du club
- Mise en place de la boutique du club
- Achat et confection de trousse de soins pour toutes les équipes
- Salarié : à l'issue de sa période d'apprentissage de 2 ans, statut de vacataire pendant quelques mois puis CDI de 26 h / semaine

Produits :

- Mise à disposition de Bastien Jacquet auprès des féminines de l'ASULVV et du handball loisir de Vienne
- Achats au sein de la boutique

BUDGET PREVISIONNEL 2019/2020

CHARGES	MONTANT EN EUROS	PRODUITS	MONTANT EN EUROS
60 - Achat	4 400,00 €	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	6 620,00 €
Achats d'études et de prestations de services	- €	Prestation de services	3 600,00 €
Achats non stockés de matières et de fournitures	2 600,00 €	Vente de marchandises	2 500,00 €
Fourniture d'entretien et de bureau	50,00 €	Produits des activités annexes	520,00 €
Fourniture d'atelier ou d'activité	1 250,00 €		
Autres achats (boisson/alimentation)	500,00 €		
61 - Services extérieurs	1 500,00 €	74- Subventions d'exploitation	10 935,00 €
Sous traitance générale	- €	État:	
Locations	- €	- Contrat Emploi aidé	4 000,00 €
Entretien et réparation	- €	- Chèque Vacances/sports	500,00 €
Assurance	- €	Région(s):	
Formation	1 500,00 €	Conseil Régional - Pass' Region	600,00 €
Divers	- €	Departement(s):	
62 - Autres services extérieurs	2 720,00 €	Département Isere - chèque Pack loisir	235,00 €
Frais Arbitrages	1 500,00 €	Communes	
Missions et réceptions	100,00 €	Ville de Vienne	5 000,00 €
Abandon de créances bénévoles	1 000,00 €	Pont-Evêque	200,00 €
Frais postaux et de télécommunications	20,00 €	OMS (exceptionnelle)	400,00 €
Services bancaires, autres	100,00 €	Autres recettes précisez	- €
63 - Impôts et taxes	400,00 €		
Impôts et taxes sur rémunération	400,00 €		
Autres impôts et taxes	- €		

64- Charges de personnel	15 700,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	17 000,00 €
Rémunération des personnels,	11 500,00 €	Dont cotisations	12 000,00 €
Charges sociales,	4 000,00 €	Dons- Abandon de créances bénévoles	1 000,00 €
Autres charges de personnel	200,00 €	Sponsoring	4 000,00 €
65- Autres charges de gestion courante	9 835,00 €	76 - Produits financiers	- €
Règlement licences à la LLHB	8 000,00 €		
Engagement des équipes	1 300,00 €		
Formation Arbitrage	500,00 €		
Autres (Réaffiliation OMS Vienne)	35,00 €		
66- Charges financières	- €	77 - Produits exceptionnels	- €
67- Charges exceptionnelles	- €	78 - Reprises sur amortissements et provisions	- €
"68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement) "	- €	79 - transfert de charges	- €
TOTAL DES CHARGES PRÉVISIONNELLES		TOTAL DES PRODUITS PRÉVISIONNELS	
86- Emplois des contributions volontaires en nature	6 316,00 €	"87 - Contributions volontaires en nature"	6 316,00 €
Secours en nature	- €	Bénévolat	5 000,00 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	1 316,00 €	Prestations en nature	1 316,00 €
Personnel bénévole	5 000,00 €	Dons en nature	- €
TOTAL DES CHARGES	40 871,00 €	TOTAL DES PRODUITS	40 871,00 €

Budget 2019/2020 : en nette augmentation du fait du paiement sur une année complète de Bastien, renouvellement et uniformisation de l'ensemble des maillots de match du club dont le financement sera assuré par de nouveaux sponsors et l'ajustement des cotisations.

Vote des comptes 2018/2019 et budget 2019/2020 : adopté à l'unanimité

3/ Rapport d'activité sportive

Christian Jacquot (directeur sportif et entraîneur des séniors) :

Démarrage de la saison dans le doute suite à la précédente saison qui s'était révélée particulièrement compliquée pour toutes les raisons que l'on connaît. De bons résultats ont été enregistrés dans l'ensemble avec une mention spéciale pour les -13 masculins, les -15 masculins et les séniors 1 qui ont tous finis premiers de leur poule à l'issue de leurs championnats respectifs. Les séniors sont passés tout près de la montée en région mais se sont inclinés à l'issue de la finale les opposant à Villeurbanne, après une séance de tirs aux buts, malgré un match héroïque sous les encouragements du public d'Echalas.

Remerciements envers Bastien et Nassim pour leur implication tout au long de la saison.

Bravo à nos féminines qui se sont accrochées toute la saison malgré de faibles effectifs.

A noter que de nouveaux encadrants sont intéressés pour la saison prochaine.

Un temps évoquée, l'inscription au niveau régional des nouveaux groupes -15 et -18 masculins ne se fera pas cette année finalement. On préfère les laisser prendre leurs marques à un niveau qu'ils connaissent déjà. La question se reposera certainement pour la saison 2020/2021.

Bastien Jacquet (entraîneur des jeunes et plus particulièrement des -18 féminines) :

Content de cette saison même si ça a été compliqué pour les -18 masculins et féminines en raison d'un manque d'effectif.

Nassim Slimani (entraîneur des -15 masculins) :

Très bonne saison puisqu'elle a vu le groupe finir premier de sa poule en 2^e division territoriale en emportant le match décisif contre Mornant, à la maison, de la dernière journée, à la dernière seconde. A noter l'engagement d'un certain nombre de parents tout au long de la saison.

Nicolas Carreres (entraîneur des -13) :

Création d'un groupe de féminines à partir du mois de janvier ce qui a permis de leur donner beaucoup de temps de jeu et de commencer à les aguerrir lors de matchs compétitifs.

Olivier Stoeckel (responsable de l'école d'arbitrage) :

Démarrage d'une nouvelle organisation dans le cadre du projet de club. Matches des -11 et -13 essentiellement arbitrés par les -13 et les -15. Plus difficile de recruter des -18 pour arbitrer les -15. Tous les matchs arbitrés par des JAJ ont été supervisés par un adulte.

Décision de récompenser les 3 jeunes arbitres les plus assidus durant la saison par une tenue complète d'arbitre (maillot, short, cartons, sifflet) : Tom et Aymen en -13, Merlin en -15.

Bravo et merci à eux.

Poursuite du développement de l'école d'arbitrage. J'ai personnellement validé ma formation d'accompagnateur de JAJ. La saison prochaine je prévois de faire la formation d'animateur d'école d'arbitrage. J'incite d'autres licenciés séniors ou parents à faire la formation d'accompagnateur de JAJ.

Vote du rapport sportif : adopté à l'unanimité

4/ Point sur la saison 2019/2020

Afin de financer l'emploi de Bastien et de continuer à mettre en place les différents projets envisagés par le comité directeur, un ajustement du tarif des licences est nécessaire.

U11 => 80 €

U13 => 90 €

U15 => 100 €

U18 => 110 €

Séniors => 140 €

Sponsoring : prospection des entreprises locales afin de les intégrer au projet du club notamment pour aider à financer les nouveaux jeux de maillots pour uniformiser toutes les catégories.

Mise en place d'une convention avec Echalas pour les catégories féminines.

Projet de créer des AS hand dans les établissements scolaires du secondaire.

Discussion de rapprochement avec le handball loisir de Vienne suites aux incitations de la CAPV.

Vote des nouveaux tarifs de licence : adopté à l'unanimité

5/ Mouvements au sein du comité directeur

Sorties : aucune

Entrées : Amandine Pandrot, membre du handball loisir de Vienne

Vote des mouvements au sein du comité directeur : adopté à l'unanimité

6/ Clôture de l'assemblée générale

Prise de parole d'André Armanet (président de l'OMS) :

Tient à rappeler que l'OMS se tient au côté des associations sportives viennoises pour les soutenir au travers d'aides financières, de la location du minibus et de formations destinées aux dirigeants. Une association est comme une entreprise, elle obéit aux mêmes règles, ce qui implique d'être formé à sa gestion.

Très satisfait du rôle tenu par Bastien.

Encourage l'entente avec le club d'Echallas qui dispose d'infrastructures solides.

Pour les aides à l'achat de matériels, il faut passer la commande auprès du fournisseur et faire envoyer la facture directement à l'OMS.

Fin de l'assemblée générale à 12h45.

Olivier STOECKEL, secrétaire du HBCPV

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name 'Olivier Stoeckel'.